METHODOLOGIE APPLIQUE AFIN D'EVITER TOUTE PROPAGATION DE PEDICULOSE

Dans un premier temps, nous contrôlerons chaque lundi le cuir chevelu des enfants fréquentant notre plaine, ainsi que celui de nos moniteurs. Cette opération pourrait être répétée plusieurs fois dans la semaine si cela s'avérait nécessaire. Ce contrôle aura lieu durant la première activité de la journée afin de ne pas perturber le programme.

Cette vérification sera effectuée par deux groupes de deux moniteurs dans une pièce isolée. Les noms des personnes infectées seront inscrits discrètement sur une feuille et ne seront pas révélés aux enfants (même pas aux enfants concernés). Chaque groupe ne contrôlera qu'un seul enfant à la fois.

Si un ou plusieurs cas de pédiculose sont repérés lors du contrôle

Dans l'éventualité ou les enfants seraient déjà informés de la situation (exemple : le frère ou la sœur porteurs de lentes), nous donnerons une information sur ce phénomène aux enfants de façon à dédramatiser la situation.

A la fin de la journée, nous remettrons un courrier à chaque parent afin de les informer de la situation. Il existe deux types de lettres : une pour les parents d'enfants contaminés et une pour les autres.

Sur la première lettre, il est demandé aux parents d'appliquer le traitement adéquat à leur(s) enfant(s) (en aucun cas, nous ne traiterons le problème nous-mêmes). Sur la deuxième lettre, nous demandons aux parents d'être vigilants et de faire un traitement préventif.

Le lendemain matin, nous revérifierons le cuir chevelu de tous les enfants afin de voir si les enfants infectés ont été traités. Si ce n'est pas le cas, l'enfant non soigné sera écarté de la plaine jusqu'à ce que le traitement soit effectué et attesté par un certificat médical. Cet écartement se fera de manière discrète. Les parents seront contactés et devront venir rechercher leur(s) enfant(s) le plus rapidement possible. Un motif quelconque sera évoqué afin de ne pas éveiller de soupçons et/ou de traumatiser l'enfant.